

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE MIRABEL
VILLE DE MIRABEL

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 8 mai 2017, à 20h00

Salle du centre culturel Patrick-Lepage

Secteur de Saint-Canut

1. Consultation sur le projet de règlement numéro PS-2175 modifiant le schéma d'aménagement révisé S-77 de la Ville de Mirabel. (G8 400)
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal.
4. Approbation d'une liste de comptes à payer. (G5 213 N1048)
5. Soumission relative aux services de laboratoire pour le contrôle de la qualité dans le cadre des travaux d'asphaltage 2017, phase II. (2017-038) (X3 211 U3 N15315)
6. Soumission relative à des travaux d'électricité pour l'année 2017. (G7 311 U3 N6546 #99070)
7. Soumission relative à des travaux de plomberie pour l'année 2017. (G7 311 U3 N8145 #99069)
8. Soumission relative à la fourniture de bacs roulants noirs (240 litres). (2017-024) (G6 112 U3 N14306)
9. Soumission relative au marquage ponctuel de la chaussée et des pistes cyclables pour les années 2017, 2018 et 2019. (2017-044) (X3 310 103 U3 #100184)
10. Soumission relative au marquage longitudinal de la chaussée et des pistes cyclables pour les années 2017, 2018 et 2019. (2017-043) (X3 310 103 U3 #100185)
11. Soumission relative à un mandat de services professionnels concernant la préparation des plans et devis incluant la surveillance des travaux relatifs au réaménagement de la côte des Anges, entre les rues des Bouleaux et Paul-Sauvé, dans le secteur de Saint-Augustin. (2017-047) (X3 U3 N15241)
12. Acquisition à des fins de parc ou terrains de jeux, des lots 6 021 345, 6 021 348, 6 021 354, 6 021 355 et 6 021 356, et à des fins de zones de conservation, des lots 6 021 349, 6 021 350, 6 021 351, 6 021 352 et 6 921 353, dans le secteur de Mirabel-en-Haut, de « Les Promenades du Boisé Mirabel inc. ». (G7 100 N # et G7 100 N #)
13. Mainlevée concernant la clause de rétrocession du lot 15-409 vendu à « Centre d'outillage Kubota » et des lots 15-411 et 15-1846 vendus à « Gestion Michel Touchette inc. » et respectivement situés au 14183, boulevard du Curé-Labelle et au 17515, rue de la Paix, dans le secteur de Saint-Janvier. (G7 410 N1760 #79830)
14. Prolongation du contrat relatif à la fourniture de divers produits chimiques, années 2017-2018. (2016-035) (G6 112 U3 N14966)
15. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement

ultraviolet sur le lot 5 256 687 (rue de la Perle), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N14894)

16. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 5 108 308 (rue du Jade), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N14746 #100250)
17. Vente d'une chargeuse sur roues et d'un camion de déneigement 6 roues avec benne basculante. (G6 400)
18. Vente de véhicules et équipements de la fourrière. (G6 400 N3705)
19. Signature d'une entente avec « Circuit Canada Pro Tour », relativement à une compétition internationale de 72 trous de type omnium pour les saisons 2017, 2018 et 2019. (G3 216 102 U4 N258)
20. Signature d'une entente industrielle relative au financement des travaux municipaux d'assainissement des eaux usées entre la Ville de Mirabel et la compagnie « Soudure Alarie inc. ». (X3 512 U4 N15359)
21. Signature d'une convention de services avec « Marché Public des Laurentides ». (G5 500 U4 N15207)
22. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement concernant la tarification pour la location de salles. (G8 400) (2181)
23. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2179 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - permettre les bâtiments d'un maximum de 3 étages et de 14 mètres de hauteur dans la zone C 11-18, dans le secteur de Saint-Antoine;
 - permettre l'entreposage de matériaux en vrac pour les entreprises de type entrepreneur en construction dans la zone I 2-18, dans le secteur du Domaine-Vert Nord;
 - permettre les habitations multifamiliales détachées d'un maximum de 6 logements dans la zone H 5-69, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
24. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé S-77 de la Ville de Mirabel de façon à autoriser des travaux en zone inondable de grand courant (0-20 ans) admissibles à une dérogation pour l'aménagement d'une piste cyclable (fins récréatives) nécessitant des travaux de déblai et de remblai, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400) (S-2175)
25. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement autorisant la préparation de plans et devis pour les travaux d'infrastructures municipales sur la montée Sainte-Marianne débutant à environ 70 mètres linéaires au sud-est de la rue Notre-Dame et se terminant à environ 200 mètres linéaires au nord-ouest de la rue Jacques-Cartier, dans le secteur du Domaine-Vert Nord, décrétant lesdits travaux et autorisant également une dépense et un emprunt à ces fins. (G8 400) (2176)
26. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement numéro 1987 *Autorisant la préparation des plans et devis et surveillance pour des travaux d'infrastructures sur une partie de la rue des Gouverneurs et sur la rue de Blois, y compris un poste de pompage, décrétant lesdits travaux, ainsi que la construction d'un poste de pompage, le tout dans le secteur du Domaine-Vert Nord et autorisant une dépense et un emprunt à ces fins, afin de modifier le bassin de taxation.* (G8 400) (2178)
27. Adoption du règlement numéro 2155 modifiant le règlement numéro 717 « *Concernant la sécurité routière* », afin de réduire à 50 km/heure la limite de vitesse sur une partie du rang Saint-Rémi, à l'approche et la sortie du pont Canuta soit, entre la route Sir-Wilfrid-Laurier et la Ville de Saint-Colomban, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)

28. Adoption du règlement numéro U-2167-1 modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de la Ville de Mirabel de façon à :
- permettre la réalisation d’habitations unifamiliales jumelées sur des terrains ayant une superficie minimale de 260 mètres carrés, une largeur minimale de 9,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de rangée et une superficie minimale de 340 mètres carrés, une largeur minimale de 12,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de coin dans la zone H 13-8, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
 - permettre la réalisation d’habitations unifamiliales contiguës sur des terrains ayant une superficie minimale de 165 mètres carrés, une largeur minimale de 6,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de rangée, une superficie minimale de 240 mètres carrés, une largeur minimale de 8,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains d’extrémité de rangée et une superficie minimale de 300 mètres carrés, une largeur minimale de 11,5 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de coin dans les zones H 12-90 et H 13-8, dans les secteurs du Domaine-Vert Nord et de Mirabel-en-Haut. (G8 400)
29. Adoption du règlement numéro U-2167-2 modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de la Ville de Mirabel de façon à :
- permettre la réalisation d’habitations unifamiliales jumelées sur des terrains ayant une superficie minimale de 260 mètres carrés, une largeur minimale de 9,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de rangée et une superficie minimale de 340 mètres carrés, une largeur minimale de 12,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de coin dans la zone H 13-16, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
 - permettre la réalisation d’habitations unifamiliales contiguës sur des terrains ayant une superficie minimale de 165 mètres carrés, une largeur minimale de 6,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de rangée, une superficie minimale de 240 mètres carrés, une largeur minimale de 8,0 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains d’extrémité de rangée et une superficie minimale de 300 mètres carrés, une largeur minimale de 11,5 mètres et une profondeur minimale de 25,0 mètres pour les terrains de coin dans la zone H 13-16, dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (G8 400)
30. Adoption du règlement numéro U-2168-1 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
- créer la zone H 12-93 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones C 12-88 et H 12-89, dans le secteur du Domaine-Vert Nord;
 - permettre la construction d’habitations unifamiliales jumelées et contiguës d’une largeur minimale de 6 mètres dans la zone H 13-8, en plus d’y abroger les usages résidentiels permis actuellement et de modifier les marges minimales prescrites, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
 - retirer l’obligation d’avoir un pourcentage minimal de 50% de stationnement souterrain dans la zone H 12-55, dans le secteur du Domaine-Vert Sud. (G8 400)
31. Adoption du règlement numéro U-2168-2 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
- permettre la construction d’habitations unifamiliales jumelées et contiguës d’une largeur minimale de 6 mètres dans la zone H 13-16, en plus d’y abroger les usages résidentiels permis actuellement et de modifier les marges minimales prescrites, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
 - créer la zone C 13-17 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 13-5, dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (G8 400)

32. Embauche au poste d'agent de communication pour le Service des communications. (G4 112)
33. Inscription de Kim Montgrain, Marilyne Lavoie et Patrick Houle sur une liste d'admissibilité au poste d'enquêteur au Service de police. (G4 200)
34. Nomination de Kim Montgrain au poste d'enquêteur pour le Service de police. (G4 200)
35. Dénomination de voie de communication. (X6 600 N217)
36. Autorisation à la trésorière, à la trésorière adjointe et à la chef-comptable relativement aux services en ligne auprès de Revenu Québec. (G1 210 102)
37. Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec d'accorder une permission de voirie relative à l'exécution de travaux dans l'emprise des routes sous juridiction provinciale. (X3 200 N3713)
38. Mandat d'un membre du Comité consultatif agricole (CCA). (G3 300 U2 N7529 et X6 112 U5 N438)
39. Ratification de la participation d'un membre du conseil au congrès 2017 de l'Union des Municipalités du Québec et autorisation des dépenses y relatives. (G3 312 N1059)
40. Adoption du rapport final d'activités pour la mise en œuvre du schéma de couverture de risques de la Ville. (X2 200 U4 N11625)
41. Quote-part de la Ville relativement à la réalisation de travaux d'ajout en postfiltration, d'une barrière de désinfection aux rayons ultraviolets, à la station de purification de l'eau de Sainte-Thérèse. (X3 511 101 U4 N4333)
42. Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports relative à l'analyse de la sécurité sur la rue Charles, à l'intersection de l'autoroute 15 sud. (X3 600 N2324)
43. Demande d'avis à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en vertu du critère 1.6.2 du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). (G3 410)
44. Dépôt de documents.
45. Affaires nouvelles.
46. Parole aux conseillers.
47. Période de questions.
48. Levée de la séance.

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate